

Direction des systèmes d'information et de communication

Rappel des missions et de l'activité de la Direction en 2017

Les 15 agents de la Direction des Systèmes d'Information et de Communication (DSIC) ont pour mission de mettre en place les moyens permettant à la collectivité de garantir la maîtrise technique de ses matériels et logiciels et de piloter les fonctions de mise en œuvre et de maintien en conditions opérationnelles des systèmes d'information et de télécommunication. La DSIC doit veiller à renforcer la cohérence de l'ensemble des moyens de traitement de l'information ainsi qu'à mettre à la disposition des utilisateurs l'expertise technique indispensable à la satisfaction de leurs besoins et à la mise à niveau de leurs moyens. Elle doit garantir les circuits d'information et sécuriser les communications au sein de notre organisation. Elle doit participer à la modernisation de l'administration de l'institution et proposer de nouveaux usages afin d'améliorer la relation avec les administrés et l'efficacité des procédures internes. La Direction des Systèmes d'Information et de Communication est composée de **4 pôles** :

Le pôle administratif

Il est composé de **2 agents**. Il assure l'accueil, ainsi que le suivi administratif et budgétaire de la direction.

En 2017, il a traité **1200 factures** et **300 bons de commandes**.

Le pôle utilisateurs

Il est composé de **5 agents**. C'est le premier relai de proximité et de service auprès des utilisateurs. Il a en charge le support aux utilisateurs et la gestion du parc informatique. Ce sont environ **200 tickets d'incidents** qui sont déclarés mensuellement sur SUSI (logiciel de gestion des demandes et incidents). Le pôle support gère environ **1000 PC fixes et portables**. En plus des missions de support, il assure notamment le renouvellement du matériel dans le cadre de la politique de renouvellement budgété. Il assure également la

gestion des licences bureautiques (Pack Office, antivirus,...) et le déploiement des mises à jour.

Le pôle infrastructures

Le pôle infrastructure est actuellement composé de **3 agents** (2 recrutements sont en cours). Il gère les Systèmes ainsi que la Téléphonie (fixe et mobile) et les réseaux. Il fait également évoluer l'infrastructure qui permet de mettre en œuvre les projets métiers ou les nouveaux usages.

Il supervise :

- 66 serveurs virtuels et 18 serveurs physiques
- 100 équipements réseaux
- L'interconnexion de 92 sites (+ 20 distants par rapport à 2016 suite à l'intégration de nouveaux équipements) dont 29 sorties Internet
- 35 autocoms
- 315 lignes analogiques
- Plus de 900 téléphones fixes
- 421 téléphones mobiles

Cette année, le pôle infrastructure a procédé :

- à la création de 45 nouvelles lignes mobiles
- à 38 Renouvellement de GSM
- à 44 changements de forfaits avec renouvellement du GSM
- à la mise en production de 7 nouveaux serveurs (OXYAD, Main courante, Serveur Audit, Inventaire, SAS GPS, Salvia Financement)

Le pôle a également déménagé les serveurs et l'infrastructure informatique du site de Saint Pierre du Perray vers Lieusaint.

Le pôle métier

Le pôle métier est composé de **3 agents** qui administrent et gèrent les applications métiers utilisées par l'ensemble des directions. Le pôle accompagne les directions métiers dans leurs projets et mène les études nécessaires pour assurer le déploiement des solutions retenues. Environ **40 applications** métiers sont actuellement utilisées au sein de Grand Paris Sud. Suite à la fusion, le pôle a engagé un important travail de rationalisation des applis métiers. Il définit également la méthodologie de gestion de projets et uniformise les bonnes pratiques.

- **Renouvellement des contrats de maintenance** : environ une quinzaine de contrat ont été refaits sur la base d'un modèle définit en accord avec la commande publique et le pôle métiers pour permettre une uniformisation.
- **L'élaboration d'une cartographie de l'ensemble des applications** présentes au sein de Grand Paris Sud a démarré et se poursuivra en 2018 pour permettre la gestion des coûts et le suivi des évolutions.
- **Le support au Niveau 2 des applications.** Ce travail est mené en collaboration avec le pôle utilisateurs ou le pôle infrastructure lorsque des incidents surviennent et ne peuvent être résolus en interne. Le pôle métiers est en charge d'escalader l'incident auprès du prestataire ou de l'éditeur afin de trouver une solution qui permettra de débloquer la situation.

À l'heure actuelle, le pôle métiers est également en charge du suivi du bon fonctionnement des applications (sauvegardes, mises à jour) en collaboration avec le pôle infrastructures.

Les principaux projets réalisés en 2017 par la DSIC

- **Migration des boites aux lettres** (+ de 1000 éléments) des agents Grand Paris Sud, y compris des élus, sur un même serveur de messagerie.
- **Finalisation de la migration des PC et des comptes utilisateurs sur le domaine unique Grand Paris Sud**
- **Partage des données des Ex EPCI afin qu'elles deviennent consultables par l'ensemble des agents**
- **Mise en place d'un nouvel anti spam** : sécurisation de 1200 Boites mails
- **Intégration des nouveaux équipements de Sénart** : basculement des 9 Médiathèques/Ludothèques, 5 Conservatoires et 2 Piscines en collaboration avec le pôle utilisateurs, le pôle infrastructures et les responsables de chaque équipement. 100 PC pro ont été intégrés au réseau GPS, 110 PC public font également partie du Parc informatique de GPS.
- De **nouveaux contrats de maintenance** ont été repris. Ils ont permis la gestion des applications métiers des médiathèques (4 nouveaux éditeurs). Dans un premier temps, la solution a été de faire héberger ces applications qui étaient installées dans les infrastructures des mairies. Une seule application restera dans une médiathèque, celle de Combs-la-Ville où l'infrastructure était déjà existante dans l'équipement.
- Extension des bases de gestion des 5 nouveaux conservatoires au travers du logiciel Imuse déjà en place pour les conservatoires de l'Essonne. Ce logiciel est en mode hébergé.

- Pour 2017, **la part des dépenses concernant les nouveaux équipements** représentait **73 350 €** en investissement et **50 649 €** en fonctionnement. Elles sont réparties de la façon suivante (les frais de télécommunications n'ont pas encore pu être identifiés car gérés par les anciennes structures et refacturés à la communauté d'agglomération) :
 - Liaisons : 42 000 €
 - Achats de PC : 25 500 €
 - Maintenance applicative : 36 675 €
 - Hébergement applications : 5240 €
 - Prestations migration applications : 8744 €
 - Licences Microsoft : 47 850 €

- **Projet de dématérialisation** : implémentation du logiciel OXY'ACTES pour la gestion des procédures des actes administratifs (**dossiers et documents associés**) afin de maîtriser le cycle ainsi que la gestion des séances des commissions et du conseil. En 2018, il restera à mettre en œuvre l'envoi dématérialisé à la préfecture.

- **Portail CHORUS** : interfaçage du Portail CHORUS avec le logiciel CIRIL pour la réception automatisée des factures dans le logiciel métier.

- **Logiciel « Mains Courantes »** : implémentation d'un nouveau logiciel aux Centres de supervision urbains intercommunaux (CSUI) de Sénart et d'Évry-Courcouronnes pour consigner les événements provenant des caméras de surveillance et la création et la diffusion de rapport pour le suivi et les statistiques.

- **Extension du Logiciel Planning PME** pour permettre la réservation de la salle culturelle du Bois Briard à Courcouronnes et les espaces de la médiathèque de Moissy Cramayel. Avant la fin de l'année 2017, il a été utilisé pour la réservation de l'ensemble des salles de réunion de Grand Paris Sud.

- **Extension du Logiciel Planitech**. Ce logiciel, déjà utilisé par la Direction des sports pour la gestion des espaces communautaires de Seine Essonne, va être mis à disposition du complexe sportif Jean Bouin pour gérer ses activités sportives.

